



# UTILISATION DES RESSOURCES GENETIQUES





# INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, les avancées scientifiques et technologiques, les marchés en évolution, et de nouveaux modèles d'affaires et de propriété intellectuelle ont transformé la demande en matière d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées, dans les secteurs pharmaceutiques, de l'agriculture, de la biotechnologie industrielle, des cosmétiques, des produits botaniques, et des aliments et boissons.



L'intérêt des consommateurs pour les produits « naturels », « verts », et dans certains cas, « issus du marché équitable » a explosé, entraînant une demande considérable pour des produits provenant de la nature, ou qui sont fabriqués dans le respect des considérations environnementales et sociales, à travers, par exemple, de certifications.



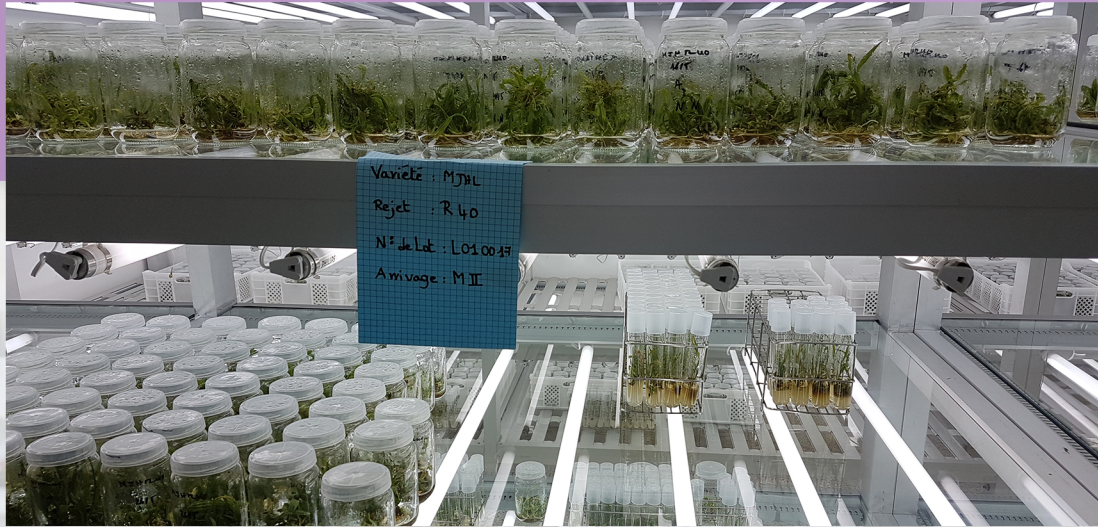
## UTILISATION DES RESSOURCES GENETIQUES DANS LE MONDE

Le marché mondial pharmaceutique a augmenté jusqu'à 1145 milliards de dollars (2017), celui des cosmétiques à dépassé les 500 milliards de dollars (2016) et d'autres industries comme les semences, la biotechnologie industrielle et autres produits botaniques ont font des secteurs globaux d'une importance indiscutable. Toutes ces industries utilisent des ressources génétiques, valorisant grandement la diversité biologique des pays fournisseurs de ces ressources, à condition qu'un partage juste et équitables des avantages qui en découlent soit effectué.

Cependant, les ressources génétiques peuvent être employées aussi bien à un usage commercial que non commercial:

- ◆ **Dans le cadre d'une utilisation commerciale**, une entreprise peut se servir de ressources génétiques pour développer des enzymes spéciales, améliorer des gènes ou créer des micro-molécules. Elles peuvent aider à protéger des cultures, développer des médicaments, produire des substances chimiques spécialisées ou être intégrées à un traitement industriel. Il est également possible d'insérer des gènes dans des cultures, dans le but d'obtenir des caractéristiques souhaitables, susceptibles d'améliorer leur productivité ou leur résistance à la maladie ou aux parasites
- ◆ **Dans le cadre d'utilisations non commerciales**, les ressources génétiques peuvent permettre une meilleure connaissance et compréhension du monde naturel, avec des activités allant de la recherche taxonomique à l'analyse d'écosystème. Ces missions sont, d'ordinaire, confiées à des instituts de recherche universitaires et publics.







## UNE DEMANDE DES RESSOURCES GENETIQUES DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

Dans les industries de haute technologie, comme les secteurs pharmaceutique, agricole et biotechnologique, le besoin d'accéder aux ressources génétiques est moindre que par les années passées, grâce à des prélèvements d'échantillons à grande échelle sur le terrain, mais l'intérêt persiste pour les espèces endémiques de pays à fort potentiel en biodiversité et dont peu de ressources sont connues ou exploitées, comme le Maroc.

Dans les industries de basse technologie, la demande des consommateurs pour des ingrédients nouveaux et naturels est souvent au centre de l'identité et de la commercialisation des produits. Les nouveaux outils de recherche en sorte que les génomes auparavant inaccessibles des microorganismes attirent énormément les chercheurs à la recherche de propriétés génétiques nouvelles et uniques de certaines ressources biologiques.

Les organismes marins prennent également de plus en plus d'importance, mais surtout à cause des microbes qu'ils contiennent, comme le constate le nombre croissant de demandes de bio-prospection au Maroc dans ses zones côtières. Les secteurs des produits botaniques et des cosmétiques naturels maintiennent leur intérêt pour les plantes aromatiques et médicinales comme le romarin, le thym et l'arganier.





## DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ELLES AUSSI CONVOITEES

Les industries des produits cosmétiques, botaniques et des aliments et boissons utilisent les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques dans l'élaboration de leurs produits. Les connaissances traditionnelles peuvent orienter les efforts de Recherche et Développement (R&D) visant à découvrir les espèces utiles, aider à déterminer leur sécurité et efficacité, et elles sont utilisées dans la commercialisation des produits car elles fournissent des « anecdotes » intéressantes et contribuent à l'identité et l'image du produit. Les industries de haute technologie – comme les secteurs pharmacologique et biotechnologique – axées de plus en plus sur les gènes, et en particulier ceux provenant de microorganismes, s'intéressent également de plus en plus aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques dans leurs programmes de R&D.



## COMMENT LE PROTOCOLE DE NAGOYA AIDE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SUR LES RESSOURCES GENETIQUES?

Les avancées scientifiques et technologiques élargissent constamment notre compréhension du monde naturel, y compris les liens entre les organismes, ce qui entraîne une évolution dans la manière d'étudier et d'utiliser les ressources génétiques. Au Maroc, dans de nombreux secteurs, la R&D est souvent réalisée par des tiers ou fait appel à des partenariats externes. Les petites entreprises de recherche, des entités semi-gouvernementales ou gouvernementales, et les universités octroient souvent des licences pour leurs produits prometteurs à des entreprises plus importantes afin que ces dernières les développent et les commercialisent. A ce titre il est donc important de :



01

## AIDER LES CHERCHEURS ET LES ENTREPRISES A RESPECTER LA LEGISLATION APA

Dans de nombreux pays, bon nombre de chercheurs et d'entreprises s'inquiètent de l'absence d'orientations sur la manière de respecter les mesures APA. En plus d'appuyer les mécanismes de partage des informations et des outils à portée internationale comme le Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages (article 14), le Protocole de Nagoya encourage les gouvernements à établir des programmes de diffusion des informations et de rayonnement pour aider les parties prenantes à identifier et à suivre les procédures APA.

02

## APPORTER UNE SECURITE JURIDIQUE ET UNE REGLEMENTATION CLAIRE ET PRACTICABLE

Au Maroc, l'absence de sécurité juridique pour ce qui est de l'accès aux ressources génétiques constitue la principale raison de bio-piratage et reste une aubaine pour de nombreuses entreprises s'occupant de recherche sur les produits naturels du territoire de manière non contrôlée. Le Protocole de Nagoya cherche à créer une sécurité juridique et un climat de confiance réciproque en demandant aux Parties de désigner une autorité nationale compétente (ANC) chargée d'accorder l'accès, et de désigner un point focal national pour l'APA, en vue de rendre disponibles les informations sur les procédures d'obtention du consentement préalable en connaissance de cause (CPCC) et permettant d'arriver à des conditions convenues d'un commun accord (CCCA), y compris de la part des communautés locales (article 13 du Protocole).

# 03

## MIEUX DEFINIR LE CHAMP D'APPLICATION DES MESURES APA

Beaucoup de chercheurs, surtout au niveau national, ont exprimé leurs préoccupations concernant l'inclusion des ressources biologiques dans le champ d'application des mesures APA. Cependant, le Protocole couvre les ressources génétiques lorsqu'elles sont « utilisées » dans le cadre de la définition figurant à l'article 2 c) du Protocole : « On entend par « utilisation des ressources génétiques » les activités de recherche et de développement sur la composition génétique et/ou biochimique de ressources génétiques, notamment par l'application de la biotechnologie, conformément à la définition fournie à l'article 2 de la Convention ». Ainsi, le Protocole ne couvre pas les ressources génétiques obtenues et utilisées en tant que matières premières. La mise en œuvre du Protocole peut aider à fournir des orientations aux entreprises, chercheurs et communautés locales concernant les ressources et activités qui s'inscrivent dans son champ d'application, fournissant ainsi une sécurité juridique et davantage de clarté relativement aux répercussions et exigences découlant de l'APA.





**04**

## **APPUYER LE PARTAGE DES AVANTAGES DECOULANT DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES**

Au Maroc, l'absence de sécurité juridique pour ce qui est de l'accès aux ressources génétiques constitue les principales raisons de bio-piratage et sont aubaine pour de nombreuses entreprises s'occupant de recherche sur les produits naturels du territoire de manière non contrôlée. Le Protocole de Nagoya cherche à créer une sécurité juridique et un climat de confiance réciproque en demandant aux Parties de désigner une autorité nationale compétente (ANC) chargée d'accorder l'accès, et de désigner un point focale national pour l'APA, en vue de rendre disponibles les informations sur les procédures d'obtention du consentement préalable en connaissance de cause (CPCC) et permettant d'arriver à des conditions convenues 'un commun accord (CCCA), y compris de la part des communautés locales (article 13 du Protocole).

**05**

## **RENFORCER LES CAPACITES DU GOUVERNEMENT**

L'article 22 du Protocole prévoit également le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Protocole, y compris l'élaboration et l'application de lois APA, la négociation de conditions convenues d'un commun accord (CCCA), et des capacités renforcées pour entreprendre des recherches sur les ressources génétiques nationales.

